

Trophées font chez ces Barbares, ce que les
Queuës de Cheval font chez les Turcs.

M. de Lou-
vigny sou-
met cette
Nation à l'o-
béissance du
Roi.

Les François ayant résolu d'en faire le Siège dans les formes, la tranchée en fut ouverte la nuit du 20. au 21. d'Août. On la poussa si vivement, que les Habitans craignant d'être emporrez d'effant, voulurent faire une sortie pour tâcher d'éloigner les Attaquans; mais ces femmes intrepides, voulant ménager la vie des hommes, les conjurèrent de rester dans la Citadelle, & s'offrirent de défendre elles mêmes la breche que le canon avoit fait à leur palissade. Néanmoins les Grenades qu'on décocha sur elles, & sur leurs cabanes, ayant eu tout l'effet qu'on pouvoit attendre, tant par l'embrasement qu'elles causerent, que par le nombre de ceux qui furent tuez ou blessez; cela les surprit d'autant plus, qu'ils ne connoissoient d'autres armes que le fusil: la consternation s'empara si fort du cœur des hommes & de ces femmes guerrières, qu'elle leur fit crier d'une voix desolée: *Voilà la mort qui vole, le Maître de la vie est irrité contre nous.* C'est ainsi qu'on a traduit les Lamentations que faisoit ce peuple, qui se croit être parent du Soleil & du Maître de la vie.

Enfin Mr. de Louvigny obligea les Renards de se rendre, sous condition qu'ils feroient la Paix avec tous les Sauvages soumis à l'obéissance du Roi son Maître; qu'ils rendroient tous les prisonniers qu'ils avoient faits durant les Guerres qu'ils ont eu avec ces Nations, qu'ils s'obligeroient de faire la guerre à d'autres Nations plus éloignées pour y faire des Esclaves; qui remplacassent les hommes tuez appartenans aux Nations soumises à la Couronne de France, qu'ils payassent les frais de l'Armement par des

Maté